

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/07/2022

Dossier complet le :

21/12/2022

N° d'enregistrement :

2022-6347

### 1. Intitulé du projet

Défrichement zone boisée (0 ha 97 86) afin de créer une zone d'agrément et une aire de stationnement ouverte au public (68 places) pour mettre en valeur un monument historique : l'abbaye de Melleray. Boisement compensateur sur 2 ha 50 de terres agricoles

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom PROIX

Prénom Emmanuel

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communaute du Chemin Neuf

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Emmanuel PROIX

RCS / SIRET

3 0 5 3 9 3 3 2 4 0 0 1 8 4

Forme juridique 9491Z-organisation religieuse

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a, 47c, 41a	47a : Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L 341-3 du Code Forestier en vue de la reconversion des sols portant sur une superficie totale même fragmentée de plus de 0 ha 50 du tableau annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement. 47c : premiers boisements sur 2 ha 50. 41a : aires de stationnement ouverte au public de 50 places et plus.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Défrichement d'une zone boisée afin de créer une zone d'agrément (boisée et herbagée).
- Création d'aires de stationnement ouvertes au public (68 places).
- Boisement de 2 ha 50 de terres agricoles (boisement compensateur).

## 4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du Plan Simple de Gestion 44-082-3, agréé le 15 avril 2019 par le CRPF (plus tard appelé PSG). Le PSG est pour le propriétaire forestier un outil d'analyse des fonctions économique, écologique et sociale de la forêt. Il programme les coupes et travaux et le PSG agréé apporte la garantie de gestion durable prévue par le Code Forestier. Un avenant au PSG n° 44-082-3/M1, validé le 21 avril 2021 a autorisé l'exploitation de cette parcelle forestière d'une surface de 0 ha 97 86. Du Pin Laricio a été récolté pour des raisons de sécurité, les arbres tombant bord de route.

A la suite de cette coupe, il est apparu que la lumière dégagée par l'absence de ces arbres était bénéfique pour la visibilité de l'Abbaye ainsi que pour l'accueil de tous ceux qui visitent ce lieu riche en patrimoine de notre région.

Il a donc été décidé de créer en remplacement de ce bois, une zone d'agrément (boisée et herbagée) ainsi qu'une zone de stationnement pour les voitures (ouverte au public) de 68 places.

Nous souhaitons déplacer la zone forestière a proprement parler, de devant l'abbaye afin de valoriser au mieux ce patrimoine départemental et régional, tout en créant un boisement compensateur et en agrandissant une zone forestière dans les terres juste derrière l'abbaye.

Le boisement compensateur sera effectué sur le bas de la parcelle ZW 004 sur une surface de 2 ha 50 dans le but de prolonger la zone boisée présente sur les parcelles ZW 0013 (3 ha 06 40) et ZW 15 (0 ha 42 50).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Conformément au Plan Simple de Gestion, l'exploitation des bois a déjà été réalisé avec un nettoyage de la parcelle (passage de gros broyeur forestier).

La notice explicative et le plan joint donnent une description détaillée des travaux d'aménagement qui seront réalisés (zone d'agrément boisée et herbagée avec parkings). Travaux année 2023.

Le boisement compensateur sur terres agricoles (2 ha 50) sera boisé en feuillus (Chêne Rouvre) et permettra d'agrandir le bois bois existant.

Plantation à 1600 plants/ha après travail du sol (décompactage + disques).

(voir en annexe la notice explicative).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Accueil du public sur la zone d'agrément créée.

Entretien du boisement suivant les préconisations du CRPF.

Cette parcelle boisée fera l'objet d'un avenant au Plan Simple de Gestion actuel.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

47a : Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L 341-3 du Code Forestier en vue de la reconversion des sols portant sur une superficie totale même fragmentée de plus de 0 ha 50 du tableau annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement.

47c : premiers boisements sur 2 ha 50.

41a : aires de stationnement ouverte au public de 50 places et plus.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la zone à déboiser pour réalisation d'une zone accueil : parcelles ZW 0024 et ZW 0023.	97 a 86 ca
Surface de la zone d'accueil créée : parcelles ZW 0024, ZW 0023 et ZW 0021	1 ha 22 a 81 ca
Surface de la zone à boiser : dans le sud de la parcelle ZW 004 (boisement compensateur)	2 ha 50 a
	4 ha 70 ca

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Abbaye de Melleray, 44520 La Meilleraye-de-Bretagne

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 44° 55' 10" 61 Lat. 01° 37' 46" 62

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'abbaye de Melleray est pour partie classée et pour partie (église, logis abbatial, et ancienne infirmerie) inscrite au titre des monuments historiques. Le projet concerne l'extérieur du mur de clôture.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de classement en zone humide. Pas de terrain hydromorphe (absence de sol rédoxique ou réductique). Pas de végétation dominée par des plants hygrophiles (pas d'habitats dits "humides".)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Drainage possible des zones de parking.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La modification de la zone parking nécessitera un apport de matériaux d'empierrement pour créer une zone accessible pour les véhicules.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S'agissant d'un ancien boisement résineux, (Pin Laricio) sur ancienne terre agricole, l'impact du défrichement sur le milieu sera très faible (milieu très pauvre).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 situé à 2,5 km du projet. Sans incidence

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles ZW0023 et ZW 0024 ne seront plus considérées comme parcelles forestières avec vocation de production de bois d'oeuvre. En revanche un boisement compensateur sera annexé à la demande de défrichement.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aménagement d'espaces de stationnement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La conséquence de la mise en oeuvre du projet sera l'amélioration de la visibilité de l'abbaye de Melleray, avec une valorisation paysagère de l'ensemble de ce site particulièrement remarquable.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ces parcelles n'auront plus de vocation forestière

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Maintien des haies et boisements existants.

Dans la zone défrichée, mise en place de zones boisées d'agrément par plantation d'essences diverses.

La zone de stationnement sera réalisée avec des matériaux filtrants où l'écoulement se fera avec des pentes naturelles vers les fossés existants.

Boisement compensateur de terres agricoles sur une surface de 2 ha 50.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La nature même du projet est la mise en valeur de plusieurs parcelles, par la transformation de zones forestières en zones boisées et herbagées, afin de développer la visibilité de l'environnement de l'abbaye de Melleray.

Dans la mesure où ce projet participe de manière globale à un grand développement arboricole sur l'ensemble du parcellaire, ainsi que la conservation d'un maximum de zones herbées il ne nous semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- projet d'aménagement paysager de l'entrée de l'abbaye : notice explicative. - plan d'aménagement de la zone d'accueil. - plan de la zone de défrichement. - plan de la zone de boisement compensateur.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

La Meilleraye de Bretagne

le, 19 décembre 2022

Signature

